

- mettre le secteur en zone 30,
- améliorer l'éclairage public et nettoyer le réseau aérien télécom.

Ces aménagements ont été réalisés pour un coût de 150 000 €.

Mr Didier Ménage souligne que l'agrandissement des parvis de l'école maternelle et de l'école primaire améliorent la sécurité, notamment lors des sorties d'école. L'élargissement des trottoirs doit faciliter les cheminements pour l'arrivée et le départ des enfants de maternelle.

Des locaux sécurisés pour les vélos ont été installés de part et d'autre de l'école.

A un habitant estimant que la chaussée de la rue Gustave-Soufflay est étroite pour qui veut y circuler en vélo et doit croiser une voiture, il est indiqué qu'elle répond aux normes nationales. Mais il est vrai que les automobilistes ne sont pas toujours « coopératifs ».

Un habitant trouve cet aménagement positif, mais souligne qu'il reste des problèmes de sécurité sur la rue Marcel-et-Georgette-Sembaat où il y a un effet de « shunt » de la rue Gambetta en passant par la rue Thiers.

Mr Yves Fuchs indique que la Ville étudie actuellement les solutions pour pacifier la circulation dans les rues Marcel-et-Georgette-Sembaat et Thiers.

Les travaux rue Thiers pourraient être réalisés sur le modèle de ceux de la rue de l'Eglise ; ceux de la rue Marcel-et-Georgette-Sembaat sur le modèle de ceux de la rue Gustave-Soufflay.

- Concernant la rue de l'Eglise, le projet s'intègre dans l'aménagement global du centre-ville. Il vise à rendre la rue aux piétons, à ouvrir le quartier sur la ville et à créer une continuité vers les bords de Marne.

Les objectifs principaux en sont les suivants :

- Ouverture de la rue de l'Eglise, création d'un plateau surélevé, réaménagement des arrêts de bus sur la rue Louis-Talamoni et mise en zone 20 avec inversion du sens de circulation,
- Installation de la vidéo protection,
- dans une logique de continuité de traitement de l'espace public, création d'une zone de rencontre par la mise à niveau des trottoirs et des chaussées selon la configuration présente dans la partie sud de la rue de l'église, débouchant sur la promenade Camille-Pissaro.
- L'aménagement doit donner l'impression que les véhicules circulent sur un espace piéton et non l'inverse.

Cette opération vise à sécuriser le lieu avec la mise en place de la vidéo protection. Elle fait suite aux réunions publiques de 2015.

Le cout global se monte à **225 000 €** avec une subvention de **35 000€**. Les travaux sont en cours d'achèvement.

La circulation se fait depuis la rue Louis Talamoni en vitesse limitée avec un plateau surélevé et un stop à l'angle rue de l'Eglise-rue de Musselburgh.

➤ Une habitante rappelle une proposition de jardins ouvriers au niveau du square de l'église faite lors d'un atelier sur le centre-ville. Un habitant rappelle aussi qu'une proposition visait à organiser un marché bio sur le secteur de l'église.

Mr Yves Fuchs indique qu'un travail de réflexion est en cours sur ce secteur.

Concernant les propositions émanant des ateliers, il est précisé qu'elles sont recensées sur un document mis à disposition sur le site de la ville. Ces propositions doivent faire l'objet d'analyses complémentaires.

➤ Un habitant souligne l'intérêt de la démarche participative. Des idées ne sont pas prises en compte, sans doute pour de bonnes raisons. Mais il y a aujourd'hui un défaut d'explications. Il serait nécessaire de revenir vers les habitants.

➤ Un habitant demande si on peut envisager la possibilité d'aménager un passage depuis le pont de Champigny qui donnerait accès aux berges de la Marne. Dans la continuité. Il serait sympathique d'avoir une passerelle pour aller sur l'île de l'abreuvoir.

Il lui est répondu qu'il n'est plus possible de rendre public l'accès à l'île du fait de son classement comme réserve naturelle Natura 2000.

➤ Un habitant indique que le passage sous le pont n'est jamais nettoyé et qu'il n'est pas éclairé. Ce point a déjà été souligné plusieurs fois.

Didier Ménage informe les participants qu'une étude est en cours. Elle a pour but de trouver des solutions pour l'élargissement du quai conformément à la demande faite lors des ateliers.

Des habitants s'interrogent sur la nécessité d'un tel élargissement et soulignent l'urgence d'un nettoyage, les services ne passant plus le karcher sur l'escalier et sous le pont.

➤ Des habitants se plaignent aussi du manque de nettoyage dans le centre de Champigny, et citent le cas de l'allée Nathalie-Le-Mel.

Mr Yves Fuchs indique que la Ville va engager une campagne sur la propreté au printemps.

➤ L'exemple de citoyens qui s'investissent sur la qualité de la voie publique devant chez eux en participant à son fleurissement est proposé (comme à Paris).

➤ Des problèmes d'incivilités de voitures rue Albert Thomas sont signalés (qui ne s'arrêtent pas quand il y a un bus 116).

➤ Des personnes évoquent la prolifération de punaises de lits déjà évoquée lors d'une intervention auprès de la ville en Juin/ Juillet.

2) Projets de prochain aménagement de la partie Est de la place Lénine

Mr Thomas Droz, architecte paysagiste, présente la proposition pour un aménagement temporaire de la place Lénine. L'idée est de s'inscrire dans la suite des démarches des ateliers menés en 2016.

Ce projet se situe essentiellement sur la place Est. Le projet de la Ville est de réaliser un aménagement provisoire qui n'obère pas la perspective d'un aménagement pérenne à l'horizon 10 ans.

L'idée est donc une préfiguration avec un aménagement financièrement léger.

La réflexion prend en compte le fait que la place est parallèle à la Marne. Deux immeubles paraissent devoir être valorisés de part et d'autre de la rue Albert Thomas.

Il s'agit de redonner davantage de place aux piétons et de travailler l'Est/Ouest.

La démarche vise à une réappropriation de la place Lénine par une démarche participative et ceci en priorité sur la partie Est. Cet objectif résulte des discussions des ateliers. Ce qui guide ce projet c'est l'idée est de montrer qu'il se passe quelque chose sur la place.

➤ Un commerçant fait part de sa préoccupation sur la difficulté du stationnement qui peut mettre en cause l'activité des commerces.

Il est indiqué que de nouveaux parkings ont été réalisés rue de Verdun et que le travail de réflexion se poursuit sur ce sujet.

Le projet actuel vise à répondre à la volonté des habitants de rendre la place plus vivante, et cela nécessite de faire plus de place aux piétons et de sécuriser leur cheminement.

➤ Le problème de l'accessibilité pour les handicapés moteurs d'accéder au sous-sol de la Médiathèque est posé par une intervenante. Promesse est faite de transmettre cette information et de demander quelles réponses sont envisagées.

➤ Une habitante indique qu'elle habite un corps de ferme datant de 1810, et qu'elle a été approchée par des promoteurs. Elle souligne l'intérêt d'une démarche de préservation des maisons anciennes et demande si un plan de préservation du bâti ancien est effectué.

Mr Fuchs propose de faire une liste des sites à préserver.

Mr Thomas Droz fait ensuite une présentation des grandes lignes du projet d'aménagement provisoire.

Cet aménagement se ferait avec la participation active des habitants, jeunes ou moins jeunes, qui le souhaitent.

Les reprises de chaussées seront très légères pour rester dans un budget limité. Deux hypothèses sont encore en réflexion pour la réalisation des peintures au sol (durant la semaine avec un mercredi après-midi favorisant la participation des enfants ou sur un week-end).

Plusieurs habitants montrent leur intérêt à participer à ce projet et à se mobiliser.

Une réunion est prévue le samedi 25 Février à 9 h 30 à la Médiathèque pour préparer cet aménagement provisoire.

3) Utilisation du budget du Conseil de quartier

Concernant le budget participatif, Mr Fuchs indique que deux propositions sont émises :

- Reconduire l'enveloppe pour accompagner le projet de parents de l'école Politzer sur la propriété,

- Compléter l'action de sécurité routière menée avec l'implantation d'Arthur, par l'implantation d'une seconde statuette, Zoé, sur le trottoir d'en face.

Un habitant proposition aussi de mettre des poubelles à la sortie des écoles, par exemple à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Thiers. Proposition acceptée.

Questions diverses

Mr Fuchs indique l'impossibilité d'organiser un conseil de quartier durant la période des élections qui viennent, compte-tenu de la législation sur les périodes électorales.

Des habitants souhaiteraient une augmentation du nombre de réunions du conseil de quartier.

Un habitant suggère que le conseil de quartier lui-même choisisse les sujets qui seront abordés aux réunions suivantes.

Un habitant souhaiterait qu'à l'occasion d'un prochain conseil de Quartier un échange ait lieu sur les pistes cyclables.

Mr Fuchs rappelle le travail en ateliers lors des assises des transports et des mobilités. Sur la RD4, rue Jean Jaurès, le Département s'est engagé à reprendre les aménagements après les travaux du Grand Paris Express.

Une demande est également formulée sur une piste cyclable sur le pont de Champigny.

Diffusion : Mr le Maire - Christian Fautré - Fily Keita-Gassama - La Direction Générale - Les Directeurs de Service -